EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°109-2026

Nombre des conseillers :
en exercice : 27
présents : 18
votants : 27
L'an deux mille vingt-six, le 27 octobre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2026
Présents : MM ANGONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. GIRERD-POTIN. Mme SOLNON. MM. TALPIN. DURAND. GROS. GUIGNARD. SOYER. Mmes CORDOBA. GILIBERT. GRATRÉAUX. JAS. LAQUET. MARTIN. MASSON. VIEIRA.
Absents ou excusés :
Avec procuration : M. BRICOUT à M. GIRERD-POTIN. M. BURGER à M. ANGONIN. M. CLEMENT à M. ROSET. M. GAUCHON à M. GUIGNARD. Mme GAUTHIER à Mme GRATRÉAUX. Mme GROS à Mme CHASTAGNARET. M. MACAIRE à Mme SOLNON. Mme MOREAU à Mme VIEIRA. M. REVEYRAND à M. TALPIN.
Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : TE 38 : Extension BT (S) Rac C4 Locaux Périscolaires

Suite à notre demande, TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés ci-dessous, intitulés :

Collectivité : COMMUNE
HEYRIEUX
Affaire n° 26-002-189
Extension BT(S) Rac C4 Locaux périscolaires

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 69 168 €.
Le montant total des financements externes s'élève à 61 098 €.
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à 12 220 € (frais au TE38 : 692€ et contribution aux investissements : 11 528€).

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :
- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondanteTE38.
- de l'obligation d'engager le montant total de la contribution (frais de maîtrise d'ouvrage et contribution aux investissements) au budget de la collectivité.

Après avis favorable de la Commission Urbanisme - Réseaux réunie le 6 octobre 2026,
Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
* Prix de revient prévisionnel de l'opération.....69 168 €
* Frais au TE38.....3 458 €
* Prix de revient.....72 626 €
* Financements externes.....61 098 €

* Participation prévisionnelle de la Commune (contributions aux investissements).....11 528 €
* Participation prévisionnelle de la Commune (frais TE38).....692 €
* Contribution prévisionnelle totale pour la Commune.....12 220 €

Ces montants seront engagés au budget de la collectivité. Ils pourront être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire et pour un paiement en 2 versements (acompte de 80%, puis solde).

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures,
Pour ampliation,
A HEYRIEUX, le 29 octobre 2026
Le Maire,

Daniel ANGONIN

MAIRIE D'HEYRIEUX
38 (Isère)

La Secrétaire de séance,

Martine CHASTAGNARET

Auteur de l'acte : le Maire, Daniel ANGONIN
Délibération rendue exécutoire par dépôt en Sous-Préfecture le 29 octobre 2026
Affichage et publication électronique le 29 octobre 2026